



courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net
Internet : www.ufe-cfdt.org

Manifestation du 6 mars 2008

Déclaration CFDT à la sortie du cabinet du ministre du MEDAD

Déclaration d'Hubert LEBRETON, secrétaire Général de l'USE CFDT :

Tout d'abord, merci de votre présence, rassemblés dans l'intersyndicale CGT / FO / CFDT / FSU. Les enjeux rendent indispensable la construction d'un rapport de force que seule une intersyndicale autour d'objectifs précis sur le devenir de nos services et la défense des intérêts du personnel peut rendre possible.

Aujourd'hui, vous êtes venus adresser un message et exiger de notre ministre un certain nombre d'engagements sur la pérennité de nos services, de nos missions et de nos emplois. **Le ministre s'est engagé ! Il a même écrit ses intentions de défendre nos services et leurs missions : ce n'est pas rien ! C'est peut être un atout ! C'est le résultat de votre mobilisation ! Mais il ne faut pas baisser la garde :**

En effet, si le Grenelle de l'environnement a été salué comme une réussite, aujourd'hui beaucoup des partenaires d'alors doutent sérieusement des suites concrètes qui vont être mises en œuvre et nous aussi !

Nous avons redit au directeur de cabinet du ministre combien au sein de nos services, la confiance des personnels et leur moral sont au plus bas. **Il est urgent de réagir et d'entendre les revendications. Aucune réforme, aucune réorganisation ne peut réussir sans engagements forts de ceux qui les conduisent, sans la compréhension des personnels et, pourquoi pas, si c'était bien fait, de leur soutien.**

Nous avons redit au directeur de cabinet du ministre l'urgence de disposer au plus vite de la stratégie et du projet ministériel qui posent la question des missions et des moyens pour les accomplir. En effet, la construction de notre ministère ne peut pas se faire sur des incohérences entre, d'une part les travaux des préfigurateurs, attachés à nos métiers et aux conclusions du Grenelle, et, d'autre part, ceux de la révision générale des politiques publiques (RGPP) qui nous prépare un champ de ruines.

Il convient de façon tout aussi urgente que le ministre, durablement, s'engage à garantir les conditions de négociation et concertation rigoureuse et sereine loin de l'opacité et des approximations constatées depuis 9 mois.

L'absence de dialogue social et de cadrage garantissant aux agents leur emploi, les revenus, les conditions de travail, les conditions de vie sociale et familiale, est d'autant plus inquiétante que des projets de modifications statutaires proposent la mise en place du « fonctionnaire jetable ».

En effet, un fonctionnaire dont l'emploi aura été supprimé ou modifié de façon substantielle pourra être placé en position de « reconversion professionnelle » pour une durée maximale de deux ans. Pendant cette période, le fonctionnaire continuera de toucher son traitement, mais pas obligatoirement son régime indemnitaire. A l'issue de cette période de deux ans, le fonctionnaire pourrait être mis en disponibilité d'office, c'est-à-dire sans salaire.

Sans nul doute, ces orientations qui, si elles se confirment, alors qu'elles sont combattues par l'ensemble des organisations syndicales, appelleront à d'autres journées de mobilisation.

Bon défilé à TOUS !